

**TOUS LES MERCREDIS**  
du 22 septembre 2021  
au 1<sup>er</sup> juin 2022  
en période scolaire

**5-11 ans**  
résidant à Limoges

**GRATUIT**



**PRÉ-INSCRIPTIONS À PARTIR DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021**  
Soit par tél : 05 55 38 50 55 / 05 55 38 50 66 : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h  
Soit se présenter dans les antennes-mairie  
et mairies annexes Landouge et Beaune-les-Mines



Direction des sports  
Service des activités physiques et sportives  
05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66

[limoges.fr](http://limoges.fr)





## Le mot du maire

Comme le dit Aimé Jacquet, « Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie ». Comment ne pas être d'accord et comment ne pas vouloir l'apprendre aux plus jeunes ? C'est pourquoi, j'ai souhaité proposer gratuitement aux jeunes Limougeaude et Limougeauds âgés de 5 à 11 ans la possibilité de s'essayer à une multitude de pratiques sportives.

De l'escalade à la natation, de la gymnastique au VTT ou encore du roller au tir à l'arc, les jeunes filles et garçons, pourront découvrir grâce aux *Mercredis Sportifs* et *Mercredis Sportifs Pass Club*, à leur rythme, l'activité sportive qui leur plaira et leur conviendra.

Émile Roger Lombertie  
Maire de Limoges

### SPECIAL COVID 19

Tout enfant présentant des symptômes de la maladie (fièvre, toux...), étant malade ou ayant un contact avec un malade ne pourra se présenter aux activités physiques et sportives.

Toutes les activités seront proposées et organisées en respectant des règles sanitaires préconisées par le gouvernement, notamment dans l'application des gestes barrières.

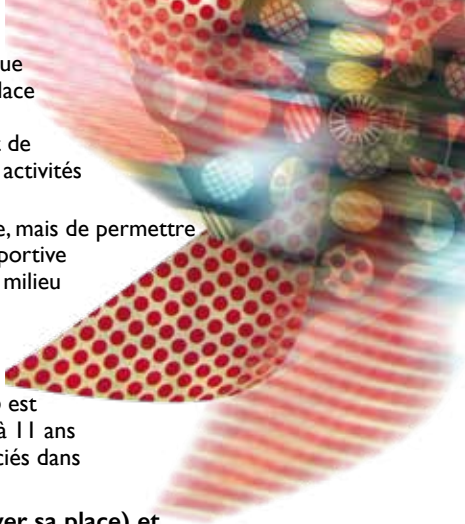
Sur chaque activité, une personne garante du protocole sanitaire veillera au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.

Le programme est susceptible d'être modifié selon les directives officielles.

## À vos agendas

**Sportez-vous bien à Limoges Toussaint 2021**

du 2 au 5 novembre 2021 / Pré-inscription à partir du mardi 12 octobre  
Découverte et initiation sportive pour les jeunes de 6 à 16 ans.



L'initiation à la pratique sportive est un axe fort de la politique sportive municipale. C'est dans ce sens que la Ville met en place le dispositif *Les Mercredis sportifs* qui permet gratuitement aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir et de s'initier, tous les mercredis en période scolaire, à différentes activités physiques et sportives.

L'objectif affiché n'est pas la spécialisation ou la performance, mais de permettre aux jeunes d'avoir une première approche d'une discipline sportive susceptible par la suite de leur donner envie de rejoindre le milieu associatif sportif.

## Modalités de participation

- L'opération *Mercredis sportifs* et *Mercredis sportifs pass club* est proposée gratuitement aux enfants âgés de 5 ans révolus à 11 ans révolus résidant sur la commune de Limoges et non licenciés dans la discipline choisie.

**Pour participer : il convient de se pré-inscrire (réserver sa place) et ensuite de valider sa pré-inscription lors de la première séance en fournissant une autorisation parentale signée et un certificat médical.**

## Les pré-inscriptions débutent le mercredi 15 septembre 2021 de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 17 h

Soit par téléphone au 05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66

Soit se présenter à l'une des 8 antennes-mairie (Sud Romanet, Bel Air/Baudin, La Borie/Vanteaux, Les Ponts/Le Sablard, Grand Centre, Le Vigenal/La Bastide, Val de l'Aurence, Beaubreuil) ou l'une des deux mairies annexes (Beaune-les-Mines et Landouge).

*Pour toute première participation au dispositif, il est nécessaire de fournir lors de la pré-inscription un justificatif de domicile (à déposer à la maison des sports, dans les antennes-mairie et mairies annexes ou à envoyer par mail : [animation.sportive@limoges.fr](mailto:animation.sportive@limoges.fr))*

## L'inscription définitive sera validée lors de la première séance (22 septembre) en fournissant obligatoirement

- une autorisation parentale signée
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la discipline choisie

**Attention : si absence non prévenue lors de la 1<sup>re</sup> séance : la pré-inscription ne pourra être maintenue et il sera fait appel à la liste d'attente.**

Un enfant ne peut pas s'inscrire à la même activité que les années précédentes.

Afin de permettre l'accès au dispositif au plus grand nombre, il ne sera possible de s'inscrire qu'à une seule activité.

## Calendrier Mercredis sportifs et Mercredis sportifs - pass club 2021-2022

22/09/21	29/09/21	06/10/21	13/10/21	20/10/21	Vacances de Toussaint	10/11/21	17/11/21	24/11/21	01/12/21	08/12/21
15/12/21	Vacances de Noël	05/01/22	12/01/22	19/01/22	26/01/22	02/02/22	09/02/22	Vacances de février	02/03/22	09/03/22
16/03/22	23/03/22	30/03/22	06/04/22	13/04/22	Vacances de printemps	04/05/22	11/05/22	18/05/22	25/05/22	01/06/22

11 séances jusqu'à Noël

13 séances de Noël aux vacances de printemps.

7 séances en avril, mai et juin : période des temps forts par activité.

# Mercredis sportifs 2021/2022

du 22 septembre 2021 au 1<sup>er</sup> juin 2022

Le dispositif *Les mercredis sportifs* permet gratuitement aux jeunes de 5 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir ou de s'initier à de nombreuses disciplines sportives.

	activités	années de naissance	horaires	cap.	lieux
matin	Éveil sportif (Parcours gymnique et motricité, jeux collectif et opposition...)	2016   2015 2014	9h30 - 10h30	16	Gymnase Jean-Macé 11 rue de New-York
		2016   2015 2014	10h30 - 11h30	16	
	Grimpe (Escalade / Slackline / Grimpe d'arbre)	2013   2012 2011   2010	10h - 11h30	16	Salle escalade Clim-Up 25 rue de Douai puis parc des sports de Beaublanc
après-midi	Tir à l'arc	2014   2013 2012	14h - 15h15	12	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly
		2011   2010 2009	15h30 - 17h	12	
	Apprentissage vélo Draisienne puis vélo prêtés (réservé aux jeunes ne sachant pas faire du vélo)	2015   2014 2013   2012 2011   2010	14 h - 15h	12	Gymnase du Sablard Plateau et site naturel 21 avenue Léon-Blum
	Intiation VTT Vélos prêtés (réservé aux jeunes sachant faire du vélo)	2015   2014 2013   2012 2011   2010	15h - 16 h 30	12	
	Basket	2015   2014 2013   2012 2011   2010	14h - 15 h 30	24	Gymnase de La Bastide 26 allée Seurat
	Mini-tennis	2015   2014 2013	13h30- 14h30	8	Tennis couvert de Chantelauve 45 rue de Chantelauve
	Tennis	2012   2011 2010	15h - 16h30	8	
	Roller	2015   2014 2013   2012 2011   2010	16 h - 18h	25	Gymnase du Haut-Beaubreuil 84 rue Rhin-et-Danube
	Football	2015   2014 2013   2012 2011   2010	13h45 - 15h15	24	Parc des sports de Beaublanc terrain synthétique 23 bd de Beaublanc RDV accueil conciergerie
			15h30 - 17h	24	
	Découverte des activités aquatiques sauvetage, palmes, apprentissage des 4 nages, plongeon (réservé aux jeunes sachant nager 25 m minimum) Du 22 sept au 15 déc 2021	2015   2014 2013   2012 2011   2010	16h15 - 17h15	12	Piscine de Beaublanc 23 boulevard de Beaublanc
Familiarisation aquatique (réservé aux jeunes ne sachant pas nager) Du 22 sept au 15 déc 2021	2015   2014 2013   2012 2011   2010	16h - 16h45	10	Piscine de St-Lazare rue Jules-Noël	

# Mercredis sportifs 2021/2022 du 22 sept 2021 au 1<sup>er</sup> juin 2022

Les associations sportives partenaires du dispositif *Mercredis sportifs - Pass club*, accueillent au sein de leur structure, gratuitement, les jeunes non licenciés qui se sont inscrits auprès de la Direction des sports. Ceux-ci pourront à tout moment se licencier auprès du club accueillant.

structure	activités	années de naissance	Jour et horaires	cap. d'accueil	lieux
Aikido Harmonie Club	Aikido	2012   2011 2010	mercredi 18h - 20h	3	Dojo Robert-Lecomte 47 rue de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs
A.S BAD 87	Badminton	2016   2015 2014   2013	mercredi 17h - 18h30	5	Gymnase Sainte-Claire rue Sainte-Claire (en face du collège Renoir)
		2012   2011 2010	lundi 18h - 19h30	3	Gymnase des Casseaux 28 boulevard des Petits-Carmes
LABC	Basket féminin	2014   2013	mercredi 14h30 - 15h45	2	Salle municipale des Sœurs-de-la-Rivière 3 bis rue des Sœurs-de-la-Rivière
Limoges Athlé	Athlétisme	2015   2014 2013   2012 2011	mercredi 14h - 15h30	12	Piste d'athlétisme de Beaublanc rue de Saint-Gence
Cercle d'Escrime de Limoges	Escrime	2015   2014 2013   2012 2011   2010	mercredi 10h - 11h	12	Salle d'escrime 47 rue de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs
Élan Sportif et Elfes de Limoges	Gymnastique féminine	2015   2014	mercredi 13h30 - 15h	6	Salle de l'Élan Sportif 121 rue des Tuilières
		2013   2012	mercredi 15h15 - 16h45	6	
	Gymnastique masculine	2015   2014 2013	mercredi 15h15 - 16h45	5	
	Trampoline	2011   2010	mercredi 17h - 18h30	5	
Limoges Roller Skating (1 <sup>re</sup> séance lundi 27 septembre)	Roller	2015   2014 2013   2012 2011	lundi 18h - 19h30	10	Gymnase du Haut-Beaubreuil 84 rue Rhin-et-Danube
USAL	Rugby	2016   2015 2014	mercredi 14h - 15h30	10	RDV Club house de USAL 28 rue de Saint-Gence séances sur le terrain de Beaublanc
		2013   2012 2011   2010	mercredi 17h - 18h30	10	
Golf Club de Limoges	Golf	2014   2013 2012	mercredi 13h - 14h	3	Golf municipal de Saint-Lazare avenue du golf
Limoges Handball	Handball	2016   2015	mercredi 11h - 12h	6	Gymnase de Buxerolles rue Faraday
Baseball Club de Limoges	Baseball	2012   2011 2010	mercredi 17h - 18h30	2	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly
			samedi 14h-16h		Terrain de baseball de La Basse rue Bill-Coleman (puis gymnase La Borie en hiver)
		2015   2014 2013	mercredi 17h - 18h30	2	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly
			samedi 14h-16h		Terrain de baseball de La Basse rue Bill-Coleman (puis gymnase La Borie en hiver)
Alliance Judo Limoges	Judo	2014   2013 2012   2011 2010	mercredi 11h30 - 13h	5	Salle d'arts martiaux de La Bastide espace commercial allée Seurat
		2016   2015	mercredi 10h30 - 11h30	5	
BMX Club de Limoges	BMX Race (Bicross)	2013   2012 2011   2010	mercredi 14h - 15h45	5	Piste BMX - stade de La Basse rue Bill-Coleman
Comité Départemental de Handball	Handball	2014   2013 2012   2011	mercredi 14h - 15h30	20	Gymnase du Petit-Beaubreuil 2 rue du Château d'eau

# Autorisation parentale

Je soussigné(e) (nom, prénom)

en qualité de père  mère  tuteur

autorise mon enfant : nom  prénom

Né(e) le  sexe : F  M  Classe

Adresse

LIMOGES 87000  87100  87280

Téléphone(s)

à participer à l'activité

dans le cadre de l'opération *Mercredis sportifs 2021/2022*.

dans le cadre de l'opération *Mercredis sportifs - Pass club 2021/2022*.

Nom de l'association :

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Je m'engage à fournir le certificat médical d'aptitude aux activités choisies sans lequel l'enfant ne pourrait participer aux dites activités.

J'autorise l'enfant à repartir seul à l'issue de la séance oui  non

Autorisation de prises de vues : j'autorise  je n'autorise pas  la prise de vues ou enregistrements sonores de mon enfant et leur utilisation gracieuse pour la communication municipale à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement *Mercredis sportifs*,

j'en accepte les clauses et m'engage à les respecter.

Lu et approuvé le

Signature de l'autorité parentale



# Autorisation de prise en charge par un tiers

Je soussigné(e)

en tant que responsable légal(e) de :

nom

prénom

autorise les personnes majeures ci-dessous

nom

prénom

qualité

nom

prénom

qualité

nom

prénom

qualité

à prendre en charge mon enfant à l'issue de la séance :

Mercredis sportifs

horaire

Mercredis sportifs - Pass club

horaire

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal :

**Attention :** il est rappelé que les mineurs ne seront remis qu'aux seules personnes (en dehors des responsables légaux) figurant sur cette fiche.



# Règlement intérieur (extrait)



L'opération *Mercredis sportifs* s'adresse aux enfants âgés de 5 ans révolus à 11 ans non licenciés dans les disciplines choisies.

L'opération a pour but de proposer un programme d'activités sportives chaque mercredi en période scolaire, de découvrir les fondamentaux d'une discipline dans un cadre convivial et ludique. L'enfant s'inscrit sur une, voire deux disciplines par an. Il ne peut pas se réinscrire aux mêmes activités, les années suivantes.

Par cette opération, la Ville de Limoges entend répondre aux besoins du jeune enfant de découvrir différentes activités et de lui permettre à l'entrée au collège (au plus tard) de pouvoir faire un choix et de s'orienter vers les clubs sportifs. La Ville de Limoges participe à l'épanouissement, à la santé et à la socialisation de l'enfant.

La commune engage sa responsabilité civile en tant qu'organisateur vis-à-vis des tiers. Compte tenu des risques inhérents à la pratique sportive, le représentant légal du participant mineur reconnaît avoir été informé par la Ville de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle accident » garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs que l'enfant pourrait subir.

Une tenue sportive est exigée. Le représentant légal de l'enfant participant s'engage à respecter les horaires fixés par la Ville de Limoges.

**À partir de trois retards répétés ou injustifiés au cours d'une même activité, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.** L'enfant est accueilli sous réserve que les responsables légaux s'assurent des heures d'ouverture, du lieu de l'activité et de la prise en charge des éducateurs.

Aucun départ ne sera accepté sans la présence du responsable légal ou d'une personne autorisée par celui-ci. Une autorisation de laisser partir seul un enfant doit être signée par le responsable légal.

## Protection des données :

Sur le fondement légal des articles 6-1-b (exécution d'un contrat) et 6-1-a (consentement) du Règlement européen sur la protection des données, la Ville de Limoges effectue une gestion informatique des renseignements communiqués afin d'assurer la gestion des *Mercredis sportifs*.

Ces informations sont réservées à l'usage de la Direction des sports et seront conservées pendant un an suivant la période de fréquentation des activités.

Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment obtenir la communication des données vous concernant, demander leur rectification et retirer votre consentement pour l'autorisation de prise de vues, soit en utilisant un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique «protection des données») soit en contactant notre Délégué à la protection des données (9 place Léon-Betoulle - 87031 Limoges cedex 1). Vous avez aussi la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

**CONTACT :** Direction des sports - Service des activités physiques et sportives  
Tél. : 05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66 / Courriel : [animation.sportive@limoges.fr](mailto:animation.sportive@limoges.fr)

Règlement téléchargeable sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubrique « actualités » ou disponible à la direction des sports, service des activités physiques et sportives – Maison des Sports 35 boulevard de Beaublanc 87100 Limoges

 [villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)

 [VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)

 [ville\\_de\\_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)

 [villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)

 [ville-de-limoges](https://www.linkedin.com/company/ville-de-limoges)

## Renseignements 2021/2022

35 boulevard de Beaublanc - 87100 Limoges  
05 55 38 50 55 - 05 55 38 50 66  
[animation.sportive@limoges.fr](mailto:animation.sportive@limoges.fr)

